

Déclaration CFDT au Comité d'Entreprise

Déclaration CFDT sur le projet d'évolution de l'organisation de la production du site.

Vous avez fait le choix de modifier les horaires de production du site à partir du 18 Aout 2015.

Nous avons bien compris vos 2 motivations :

- Volonté de diminuer le coût de revient des véhicules à travers la suppression de la prime de contrainte d'horaire ainsi que la suppression du réseau de car.
- Volonté d'améliorer la santé des salariés, le régime de matin permanent étant jugé très néfaste par les médecins du travail.

Lors de cette concertation sur ce projet d'horaires La CFDT s'est engagée dans la voie du compromis entre maintien du pouvoir d'achat et maintien de l'emploi. La CFDT assume pleinement ce choix responsable.

Les salariés consentent une nouvelle fois des efforts pour accompagner la transformation du site afin que celui-ci atteigne la rentabilité espérée.

Les collectivités locales, Rennes Métropole, Conseil Général et Conseil Régional se mobilisent aussi pour nous aider à rester dans la course.

C'est maintenant à la Direction Générale de s'engager sur un projet de véhicule à produire sur le site avant 2020.

Les volumes de production du projet P87 et de la Bluesummer étant insuffisants pour garantir le maintien des emplois.

